

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66-449-1934 solde

n° 66-449-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 avril 1934

Numéro JO

n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro

30 avril 1934

TEXTE INTÉGRAL

11 avril 1934, le salaire de Bourhane Mohamed, cuisinier au gouvernement, a été ramené à 330 francs par mois, à compter du 1° avril 1934